

**DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
ARRONDISSEMENT DE SARREBOURG
COMMUNE DE HOMMARTING**

Procès-verbal des délibérations du Conseil Municipal

SEANCE ORDINAIRE du 07 SEPTEMBRE 2021

Le Conseil Municipal s'est réuni le mardi 07 septembre 2021 à 20 heures, dans la salle de réunion de la Mairie, Place de l'Eglise, sous la présidence de Monsieur Jean – Louis NISSE, Maire, après convocation légale adressée par courrier le 02 septembre 2021.

Présents : MAZERAND-STOCKY Laurence, FROMANT Gilbert, CHARTON Carine, KLEIN Serge, DUMOLLARD Jean-Yves, SITZ Virginie, MANGIN Aurélien, SIMON Francis, BECKER Gérald, SCHMITT Martial, BECKER Gérald, WILHELM Bruno

Excusés : DRUSKE Pauline, FROELIGER Joël, SCHWARTZ Valérie,

Secrétaire de séance : SCHMITT Martial

ORDRE DU JOUR :

- 1° Désignation du secrétaire de séance,
- 2° Approbation du procès – verbal de la séance du 22 juin 2021;
- 3° Tarifs des salles communales,
- 4° Cession terrain,
- 5° Subvention,
- 6° Personnel communal,
- 7° Fêtes et cérémonies,
- 8° Divers.

2021-05-043 Nomination d'un secrétaire de séance

Le Conseil Municipal nomme Monsieur Martial SCHMITT en qualité de secrétaire de séance.

2021-05-044 Approbation du procès – verbal de la séance du 22 juin 2021

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le procès – verbal de la précédente séance, en date du 22 juin 2021, en notant qu'aucune remarque n'a été émise à son encontre.

2021-05-045 Tarifs de locations des salles communales et du matériel et équipements communaux

Le Conseil Municipal décide de mettre en place, à compter de la présente délibération, des nouvelles tarifications pour les salles communales.

A l'unanimité, le Conseil Municipal fixe et approuve les tarifs suivants :

SALLE POLYVALENTE

	ADMINISTRÉS DE LA COMMUNE	PERSONNES ET ASSOCIATIONS EXTERIEURES
DINER DANSANT / BAL		500 €
CONCOURS CARTES / LOTO		300 €

BAPTEME / COMMUNION / REPAS / MARIAGE	300€	500 €
ENTERREMENT	100 €	150 €
JOURNEE SUPPLEMENTAIRE	70 €	100 €
REPAS OU FETE D'ENTREPRISE		350 €
FORFAIT TELEVISEUR (caution télécommande 50 €)	5 €	5 €
LEVÉE DE POUBELLE	15 €	15 €

SALLE DRUSSEL

	ADMINISTRES DE LA COMMUNE	PERSONNES ET ASSOCIATIONS EXTERIEURES
TARIF UNIQUE	150 €	300 €
ENTERREMENT	80 €	125 €
JOURNEE SUPPLEMENTAIRE	50 €	60 €
FORFAIT TELEVISEUR (caution télécommande 50 €)	5 €	5 €
LEVÉE DE POUBELLE	15 €	15 €

FOYER ASSOCIATIF EUGÉNIE

	ADMINISTRES DE LA COMMUNE
TARIF UNIQUE	50 €

FACTURATION DES SALLES AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES

Le Conseil Municipal décide de la gratuité d'une location par an puis les tarifs suivants seront appliqués :

	ASSOCIATIONS COMMUNALES
SALLE POLYVALENTE	150 €
SALLE DRUSSEL	75 €

FACTURATION POUR LA LOCATION DE MATERIEL

DESIGNATION	TARIFS
1 TABLE ET 6 CHAISES (caution 100 €)	10 €
TENTE, TABLES ET CHAISES SUR REMORQUE (caution 500 €)	150 €

FACTURATION DE LA VAISSELLE ET DU MOBILIER CASSÉS, ABIMÉS OU MANQUANTS LORS DES LOCATIONS DES SALLES COMMUNALES

DESIGNATION	PRIX UNITAIRE TTC
ASSIETTE GRANDE	6,00 €
ASSIETTE PETITE	4,00 €

ASSIETTE A DESSERT	4,00 €
ASSIETTE A SOUPE	4,00 €
VERRE A EAU	4,00 €
VERRE A VIN	4,00 €
VERRE A VIN BLANC	4,00 €
VERRE A BIERE	3,00 €
VERRE A WHISKY	3,00 €
VERRE A SODA	3,00 €
VERRE A COGNAC	3,00 €
VERRE COUPE / FLUTE	3,00 €
TASSE A THE (VERRE LIPTON)	5,00 €
CARAFES D'EAU EN VERRE	4,00 €
TASSE	2,00 €
SOUCOUPE	1,50 €
RAFRAICHISSEUR BOUTEILLE	10,00 €
PLAT OVALE	8,00 €
PANIERE A PAIN (INOX)	6,00 €
SAUCIERE INOX	5,00 €
SALADIER INOX	6,00 €
SALADIER PETIT (INOX) 2 ANSES	8,00 €
SALADIER GRAND (INOX) 2 ANSES	10,00 €
SALADIER GRAND (VERRE)	8,00 €
COUVERTS A SALADE	5,00 €
PINCES INOX	4,00 €
PASSOIRE	10,00 €
PELLE A TARTE	5,00 €
COUPE PAIN	120,00 €
TIRE BOUCHON PRO	150,00 €
TIRE BOUCHON PETIT MODELE	5,00 €
BAC A COUVERTS CHARIOT INOX	30,00 €
THERMOS A CAFE	10,00 €
FOURCHETTE	2,50 €
CUILLERE A SOUPE	2,50 €
COUTEAU	3,00 €
CUILLERE A CAFE	2,50 €
FOURCHETTE / COUTEAU POISSON	2,50 €
COUTEAU A PAIN	9,00 €
FOUET, LOUCHE ou ECUMOIR	5,00 €
MACHINE A CAFE POUR VERSEUSE	500,00 €
GRANDE VERSEUSE POMPE CAFE	70,00 €
PLATEAU DE SERVICE	11,00 €
APPAREIL SECHE MAIN	180,00 €
DEVIDOIR PAPIER SECHE MAIN	50,00 €
DEVIDOIR PAPIER WC	30,00 €
CHAISE BOIS	90,00 €
CHAISE PVC	45,00 €
TABLE RECTANGULAIRE BOIS	180,00 €
TABLE RECTANGULAIRE PVC	100,00 €
TABLE RONDE	350,00 €

CHARIOT DE SERVICE	250,00 €
BALAI	10,00 €
LAVE SOL BALAI ET SEAU	25,00 €
PELLE + BALAYETTE	5,00 €
CASSE TV, TELECOMMANDE ou AUTRES EQUIPEMENTS TYPE CAVE A VIN, REFRIGERATEUR, LAVE VAISSELLE	Frais réels de remise en état ou prix éventuel du nouvel équipement de remplacement
Toutes autres dégradations seront facturées au prix réel par l'entreprise	

2021-05-046 Cession d'un terrain communal, cadastré section 02, parcelle n° 439

Monsieur le Maire soumet à l'assemblée la demande de Monsieur et Madame BONNE, domiciliés 10 rue du Boulanger à 57405 HOMMARTING, concernant l'achat d'un terrain communal, cadastré Commune de HOMMARTING, section 02, n° 439, d'une superficie de 15,09 ares. Ce terrain est situé en zone N (naturelle) du PLU.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- DECIDE et AUTORISE le Maire à vendre la parcelle cadastrée Commune de HOMMARTING, section 02, n° 439, d'une superficie de 15,09 ares, à Monsieur et Madame BONNE.
- DECIDE et FIXE le prix de l'are de cette parcelle à 40 € / l'are, soit un montant total de 603,60 €,
- NOTE qu'une servitude de passage est à établir,
- AUTORISE et CHARGE le Maire à signer l'acte de vente ainsi que l'ensemble des pièces du dossier.

2021-05-047 Demande de subvention pour des travaux de voirie

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'effectuer des demandes de subvention auprès de l'Etat, du Département et de la Région, pour la réfection de la chaussée de la Route de Réding.

Le montant total des travaux s'élève à 74 998,00 € H.T..

Après délibération, le Conseil Municipal :

- adopte le projet,
- décide de la réalisation des travaux, dès notification des subventions,
- s'engage à couvrir la partie à la charge de la commune par autofinancement,
- sollicite une subvention de l'Etat, du Département et de la Région,
- autorise le Maire à faire les démarches nécessaires à la réalisation de ce projet,
- autorise le Maire à signer toutes les pièces se rapportant au dossier.

2021-05-048 Personnel communal

Monsieur le Maire évoque et informe les Conseillers des différents contrats des agents communaux.

Il est décidé d'annuler le repas des aînés pour 2021 en raison de la crise sanitaire.

La Commission des Fêtes et Communication se réunira le mardi 28 septembre 2021 pour la préparation des fêtes et cérémonies à venir (cérémonie du 11 novembre, distribution des colis aux aînés, fête de Noël des enfants) et pour évoquer l'élaboration du prochain bulletin municipal.

Monsieur le Maire informe les Conseillers Municipaux des points suivants :

- mise à jour et compatibilité du PLU avec les objectifs et orientations du SCoT,
- demande pour l'organisation d'une visite de Madame la Sous-Préfète au sein de notre Commune pour évoquer divers dossiers,
- des études et travaux sont prévus sur le cours d'eau de l'Eichmatt et les ouvrages des ponts,
- la barrière, au niveau de la Route de Réding, a été fermée pour la première fois le dimanche 05 septembre 2021,
- projets de pistes cyclables,
- l'opération « brioches de l'amitié » aura lieu la semaine du 11 au 17 octobre 2021,
- lecture du courrier d'ENGIE informant de l'abandon du projet de méthanisation sur la friche militaire du lieu-dit de « Kunwinkel »,
- les travaux d'installation du terrain multisports et de l'aire de jeux sont en cours. Des aménagements autour de l'aire de jeux sont à prévoir.

Monsieur le Maire clôt les débats, remercie les conseillers municipaux et lève la séance à 22h26.

Délibération rendue exécutoire
Pour extrait conforme
HOMMARTING, le 10 septembre 2021
Le Maire,



Jean-Louis NISSE